

MARIE DE BOURGOGNE

Hommage à Corneille de Bont, orfèvre de Gand et graveur des sceaux de la dernière duchesse de Bourgogne

Pourquoi faut-il donc qu'au moment même où se manifeste, par un sous-titre volontairement limitatif, l'intention sincère de serrer le sujet sigillographique au plus près et d'éviter soigneusement toute digression, l'immense océan des données historiques vienne tout submerger et entraîner l'auteur et ses lecteurs dans les événements les plus tragiques de la vie de cette malheureuse princesse, dans les drames affreux qu'elle affronta et dans le débat le plus cruel qui puisse survenir au cœur d'un artiste !

Pourquoi faut-il, aussi, qu'il soit impossible d'expliquer la haine des corps de métiers flamands pour les ducs de Bourgogne et leur amour pour les héritiers présomptifs sans entrer dans les détails de la politique européenne de cette seconde moitié du XV^e siècle, de l'insolent Jacques Artevelde à l'indolent Édouard III, en rendant à Louis XI et à l'empereur d'Allemagne la part de responsabilité qui leur incombe ?

Pourquoi faut-il, enfin, que cette ville de Gand, où un artiste exceptionnel grava en 1477 le sceau équestre de Marie, soit le lieu où elle subit à dix ans, lors de l'entrée de son père, et à dix-neuf ans, lorsque la mort de Charles le Téméraire l'investit du pouvoir, les pires humiliations ?

Il y avait alors quelques mois seulement que Corneille de Bont venait de ciseler ce grand sceau d'argent : si le biographe s'attache invinciblement à son héros, comment penser qu'un tel artiste, après avoir touché de son échoppe le métal et taillé cette image, ait pu supporter l'insoutenable douleur de Marie éclaboussée du sang de ses deux conseillers au moment même où, au milieu de la foule, échevelée malgré son voile de deuil noir, elle hurlait pour demander leur grâce. Cet homme, considérable quelques années plus tard – il sera huit fois de suite doyen de sa corporation entre 1487 et 1501 – était sans doute trop jeune alors pour être écouté : né vers 1450, semble-t-il, il n'avait

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 31-32, juin-novembre 1971, p. 42-49

que vingt-sept ou vingt-huit ans !

S'il avait pris la tête du peuple qui voulait s'opposer à l'exécution des deux conseillers de Charles le Téméraire que Marie venait d'appeler au pouvoir auprès d'elle, le cours des événements eût peut-être changé. Et quelles étaient ces deux victimes ? Imbercourt et le chancelier Hugonnet : les hommes les plus proches du Téméraire, l'ancien gouverneur de Liège et le dépositaire des sceaux du duc, peut-être même celui qui conservait la clé du coffret d'orfèvrerie contenant la matrice du sceau de l'orpheline, « Mademoiselle de Bourgogne ».

Mais, si l'on sait que Louis XI venait d'envoyer à Gand son barbier Olivier le Daim, tout frais comte de Meulan, si l'on sait qu'il venait aussi de recevoir à Péronne une ambassade des Gantois et de leur remettre, après quelques hésitations feintes, une lettre secrète de sa filleule Marie, signée de ces deux conseillers, il apparaît que, par de tels manœuvres, le soulèvement des Gantois était inévitable, avec toutes ses conséquences irréversibles.

Pour avoir eu la chance de connaître, par les comptes de la cour de Bourgogne, le nom du graveur, voici le sigillographe entraîné dans l'histoire événementielle et politique. Sera-t-il possible en se limitant à l'étude du sceau d'échapper à la tentation d'y lire la grande Histoire ? Avant de décrire le grand sceau de Marie, dernière duchesse de Bourgogne, il est bon toutefois de rappeler quelques éléments biographiques et de redire qu'elle est née à Bruxelles le 13 février 1457 et morte à Bruges le 27 mars 1482.

Le rapprochement de ces deux dates est éloquent : mourir à vingt-cinq ans, après cinq ans d'un mariage heureux qui lui a permis de donner deux enfants à Maximilien d'Autriche ! Mourir à la fleur de l'âge lorsqu'on est la plus riche héritière du monde, la plus belle et la plus douce princesse d'Europe, aimée de son peuple, jalouée même de son parrain, Louis XI, aveuglé par tout ce qu'il croit être l'intérêt de la France, n'est-ce pas un sort bien dur ?

Avoir été orpheline à vingt ans et dès lors affrontée aux difficultés du pouvoir, adulée un jour, honnie le lendemain par ces puissants corps de métiers flamands qui iront jusqu'à lui imposer la scène évoquée dans l'introduction et qui s'est imprimée certainement, d'une manière ineffaçable, dans la mémoire de Marie ; avoir vu auparavant son père humilié publiquement par ces mêmes artisans, le voir battu à Morat et mourir sous les murs de Nancy, puis, ensuite se trouver exposée à la fois aux perfidies de Louis XI et aux insolences des gens de métiers des communes flamandes, voilà de quoi ébranler un caractère moins bien trempé !

De la destinée exceptionnelle de cette femme il n'est pas question de retracer toutes les étapes de la naissance à la mort, pas plus que de la mort à la naissance, à l'aide de la machine à remonter le temps. Sera-t-il cependant permis, en présentant son sceau, d'oublier les torts de son grand-père Philippe le Bon, profitant de sa victoire pour ôter aux Gantois des privilèges ancestraux, de son père Charles le Téméraire, fanfaron avec le roi d'Angleterre Édouard IV qu'il avait pourtant appelé à l'aide, brutal avec les Flamands ou les Suisses et surtout incapable de déjouer les ruses de son plus implacable adversaire, Louis XI. Sera-t-il permis, sans s'écarter de la vérité historique, de rechercher à travers les faits les traits du vrai caractère de « Mademoiselle Marie », comme l'appelait la foule aux beaux jours de l'entrée de son père dans les bonnes villes. Au moment de poursuivre cette quête, ne faut-il pas d'abord observer soigneusement son grand sceau et commenter le message qu'il nous transmet à travers cinq siècles d'Histoire ? Le jeune orfèvre Corneille de Bont a-t-il reçu un modèle d'un des artistes familiers de Charles le Téméraire ? En tout cas, on a dû lui suggérer de revenir à ce type féminin équestre où l'amazone tient un faucon et qui avait été employé, dès 1192, par Marguerite fille de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et épouse de Baudouin de Hainaut, dont le fils devint empereur de Constantinople. C'est le type traditionnel des sceaux des comtesses de Flandre de la première moitié du XIII^e siècle, les Jeanne, les Marguerite, qui demeurent des modèles de la femme forte de l'Évangile.

La légende s'étend sur deux lignes concentriques : *Sigillum Marie, Dei gracia Burgundie, Lotharingie, Brabancie, Limburgie, Lucemburgie et Gheldrie ducisse, Flandrie, Arthesii, Burgundie palatine, Hanonie, Hollandie, Zelandie, Namurci et Zutphanie comitisse, Sacri Imperii marchionisse, domine Frisie, Salinarum ac Machlinie. 1476.* On croit entendre le héraut d'armes revêtu du tabard aux grandes armes de Bourgogne annoncer tous ces titres : « Sceau de Marie par la grâce de Dieu duchesse de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comtesse de Flandre, d'Artois, comtesse palatine de Bourgogne, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, marquise du Saint-Empire, dame de Frise, de Salins et de Malines. »

En lisant ensuite, non sans quelque peine en raison de la forme des chiffres arabes, la date de 1476, il ne faudrait pas en déduire que ce sceau fut gravé du vivant du père de Marie : Charles le Téméraire est mort le 5 janvier 1476, mais, comme le millésime, au lieu de changer le 1^{er} janvier, ne changeait encore qu'à Pâques, cela veut dire : 5 janvier 1477. Il en est de même pour le sceau : le graveur a mis 1476, ce qui prouve qu'il l'a

livré avant Pâques, qui tombait cette année là le 6 avril, probablement fin février ou début mars 1477, suivant notre manière de compter. Il n'est pas possible de concevoir et de graver un pareil chef-d'œuvre en moins d'un mois, et cependant il est certainement du premier trimestre. Entre-temps, les actes étaient scellés des sceaux des conseillers, de ceux, du moins, qui avaient échappé aux vengeances.

En ce qui concerne la légende proprement dite, la date pouvant être considérée comme éclaircie, l'énumération, qui paraît à première vue si compliquée, est très simple. Les domaines sont classés suivant la hiérarchie féodale : duchés, comtés, marquisat et simples seigneuries. À l'intérieur de chaque série, les noms des principautés ou des simples seigneuries sont classés suivant l'ordre de leur rattachement aux destinées du plus ancien domaine de chaque catégorie.

Les duchés commencent par la Bourgogne et se terminent par celui de Gueldre, acquis avec le comté de Zutphen par Charles le Téméraire cinq ans avant sa mort, en 1472, moyennant 80 000 florins.

Les comtés commencent naturellement par la Flandre et l'Artois, unis à la Bourgogne grâce au mariage, en 1368, de Philippe le Hardi, le plus jeune des fils de Jean le Bon, dont nous parlions naguère, avec Marguerite, fille et unique héritière de Louis de Mâle (1346-1384).

La plupart des autres acquisitions sont le fait de Philippe le Bon, car Jean sans Peur, entre 1405 et son assassinat le 10 septembre 1419 à Montereau, n'eut pas le temps de procéder à une politique de longue haleine. Au contraire, Philippe le Bon obtint par la force, de Jacqueline de Bavière, la promesse du Hainaut et l'administration de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Jacqueline, étrange princesse qui entourait son sceau d'une palissade symbolique et qui conduisait elle-même ses troupes, avait non seulement abandonné son époux, le duc de Brabant, mais s'était alliée à un autre !

Philippe le Bon attendit patiemment la mort sans héritier de tous ces princes et, chaque fois qu'un nouveau domaine venait à lui échoir, changeait de légende et faisait graver sur une nouvelle matrice les armes des domaines qu'il venait d'obtenir. Il changea ainsi plus de dix fois de sceau.

Charles le Téméraire ajouta, de même, le Luxembourg, parce qu'en 1443 la duchesse Isabeau, nièce de l'empereur Charles IV, fils de Jean l'Aveugle, étant fort âgée, et ayant des difficultés à se faire reconnaître, avait eu recours à son puissant cousin, Philippe le Bon.

Ainsi, les deux lignes de la légende du sceau de Marie de Bourgogne pourraient permettre à un professeur de lettres ou de droit d'expliquer à ses étudiants toute l'histoire diplomatique du nord de l'Europe du XIII^e au XV^e siècle. Encore pourrait-il, en montrant la place donnée aux armes, déduire logiquement un grand nombre d'observations.

Les ducs de Bourgogne de la seconde race ont toujours porté leurs armes écartelées, mais elles ne sont jamais bien décrites. Philippe le Hardi eut d'abord le titre et les armes de Touraine : *d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée et cantonnée d'argent et de gueules*. Il les écartela de Bourgogne lorsque Jean le Bon, en 1363, lui fit le don royal de « la Duché », de sorte que « Bourgogne moderne » est l'écartelé tout entier, et non pas les quartiers 1 et 4, comme on le dit trop souvent.

Au cœur de l'écartelé, l'écusson *d'or au lion de sable langué et armé de gueules* qu'est Flandre apparaît sous Jean sans Peur, héritier de sa mère, Marguerite. Mais Philippe le Bon et Charles le Téméraire ajoutèrent sur leur écu, aux 2 et 3, un parti de Brabant : *de sable au lion d'or langué et armé de gueules*, et de Limbourg : *d'argent au lion de gueules couronné et armé d'or, lampassé d'azur, à la queue fourchue passée en sautoir*.

Au-dessus de la tête de Marie de Bourgogne, ou autour de son écu sur le contre-sceau, trois écus : Artois, Franche-Comté ou Bourgogne palatine que tout le monde reconnaît en raison de l'adoption de ces armes par une très grande firme française de Montbéliard et Namur. Les lecteurs au regard aigu remarqueront que le lion de Namur n'a pas de couronne. C'est vrai. Mais c'est voulu car, la cire dont on fait les sceaux ne comportant pas les couleurs héraldiques, le lion de Namur découronné évoque aussi Hainaut, Hollande et peut-être toutes les autres provinces associées dont les blasons portent des lions : Zélande, Gueldre, Zutphen, Frise, etc. On pourrait entreprendre une étude sur les lions des pays de langue flamande : ceux de Hainaut et de Namur dérivent de celui de Flandre et celui de Luxembourg de celui de Limbourg. Mais on ne peut pas ne pas rappeler à cette occasion que des historiens sérieux racontent que Clodomir, roi des Francs, aurait eu avant la naissance de l'héraldique, un lion sur son écu en guise de devise personnelle et qu'après une victoire chèrement acquise il y aurait fait ajouter une couronne d'or.

Avant d'abandonner la description du sceau de « Mademoiselle Marie », ne doit-on pas signaler le bonnet au revers écossais, la marguerite à la breloque, le petit voile formant mentonnière et surtout l'hermine qui apparaît sur les épaules et au bas de la robe. Si l'on rapproche de cette hermine la signature de l'orfèvre Corneille de Bont, qui avait pour

poinçon personnel une moucheture, il est permis de se demander si ce n'est pas après avoir exécuté, très jeune, ce travail hors de pair qu'il choisit sa marque. Quant au jeune chiot qui marche au milieu de plantes et de fleurettes, il est bien caractéristique du naturalisme qui marque la seconde moitié du XV^e siècle dans tous les domaines. Un manuscrit peint par le «Maître de Marie de Bourgogne» conservé en Grande-Bretagne, mais qui vient d'être en France l'objet d'une publication précieuse, montre aussi des aspects de ce réalisme.

Enfin les sceaux de Marie de Bourgogne après son mariage avec Maximilien, ceux de ses enfants Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche, de son petit-fils Charles Quint auraient, eux aussi, chacun un message à nous transmettre. Aiguisons notre ouïe et efforçons-nous de les entendre.



F 109 et F 109 bis - Marie, duchesse de Bourgogne (1477) - 110 mm et 46 mm



F 81 - Maximilien de Habsbourg et Marie de Bourgogne (1481) - 112 mm



F 85 - Marguerite de Habsbourg,
fille de Marie et Maximilien (1510)
(1510) - 65 mm



F 83 - Philippe le Beau,
fils de Marie et Maximilien
(1483) - 105 mm



D 11268 - Charles Quint et sa mère Jeanne la Folle (1519) - 103 mm



F 34 - Maximilien et Charles, empereurs (1513) - 105 mm



D 11267 - Charles Quint, empereur (1517) - 80 mm